



Un 1^{er} mai pour gagner !

A l'exemple de ce qui se passe dans le secteur privé, les luttes se multiplient dans la Fonction publique y compris au MEEDDM. Les mobilisations en cours portent notamment sur la question des effectifs, des conditions de travail, des rémunérations, des réorganisations/restructurations et contre la RGPP.

Il faut augmenter les salaires dans la fonction publique !

Au printemps de cette année, le gouvernement convoquera un rendez-vous salarial portant sur les années 2011-2013. Ce sera aussi l'occasion pour les syndicats de revenir sur le contentieux remontant à 2000, année depuis laquelle aucun accord salarial n'a été signé dans la Fonction publique.

La valeur du point, élément constitutif de la grille indiciaire unique, est l'élément de base commun à tous les agents de la Fonction publique. Or, cette valeur a chuté de près de 8 % par rapport à l'indice des prix à la consommation depuis le 1^{er} janvier 2000.

La volonté du gouvernement de développer les primes sur la base des résultats individuels et collectifs (intéressement, PFR,...) ne fera qu'aggraver les inégalités entre agents et conduira à une déstructuration accrue de la Fonction publique. Cette situation est intolérable et appelle une mobilisation large pour peser sur les négociations à venir !

Service et emploi public, fonction publique : une richesse pour notre pays !

La crise économique et sociale s'installe dans notre pays. Elle frappe plus particulièrement les salariés, les retraités et privés d'emploi. Dans le même temps, nombreux d'observateurs avertis doivent reconnaître que la France, grâce à son système de protection sociale, à ses services publics et sa fonction publique résiste mieux que ces homologues européens.

Alors messieurs Sarkozy, Fillon, Woerth et Tron pourquoi tant d'acharnement dogmatique à vouloir démolir notre « pacte républicain et social », à l'exemple de la Révision générale des politiques publiques, la loi « mobilité », la réforme des collectivités, la suppression de la taxe professionnelle.



**C'est d'ores et déjà plusieurs milliers de suppressions d'emplois publics !
C'est la réduction des services : l'avenir du service public de proximité est en jeu !
C'est une attaque du Statut général des fonctionnaires !
C'est une hausse des impôts sur les ménages injuste socialement !**

Site : www.equipement.cgt.fr

Pour une retraite à 60 ans : c'est maintenant !

Lors de la rencontre avec les organisations syndicales, le gouvernement s'est contenté d'évoquer les questions de calendrier précisant que le contenu du projet de loi sur les retraites sera porté à la connaissance des organisations syndicales autour du 20 juin pour être examiné en conseil des ministres mi-juillet.

Pour la CGT, ce calendrier n'est pas à la mesure du nécessaire débat sur les enjeux de retraite. La volonté du gouvernement est de masquer ses choix le plus longtemps possible et, le moment venu, d'imposer de nouvelles régressions pour les salariés et retraités.

Les fonctionnaires en ligne de mire

Georges Tron, secrétaire d'Etat à la Fonction publique a déclaré être prêt à mettre tous les avantages « retraite » du secteur public sur la table des négociations : remise en cause des modalités de calcul sur les 6 derniers mois d'activité, remise en cause de la catégorie active, remise en cause du taux de cotisation des fonctionnaires jugé insuffisant ... les choses sont claires, l'objectif du gouvernement est de baisser les pensions des fonctionnaires. Cela n'a rien à voir avec une quelconque justice public/ privé.

Non, les fonctionnaires ne sont pas privilégiés en matière de retraite. Les pensions public/privé sont comparables : la moyenne des pensions du privé est de 1288 euros et dans la fonction publique (territoriale et hospitalière) la moyenne est de 1210 euros.

La pension moyenne des fonctionnaires civils de l'Etat était de 1748 euros, avec une part de cadres (catégorie A) de 50% des effectifs, trois fois plus importante que dans la population totale (*chiffres 2004*).

Les réformes de 1993 et de 2003 devaient garantir le financement des retraites jusqu'en 2020. C'est un échec prouvant que l'allongement de la durée de cotisation n'est pas une solution. Il faut une véritable politique de l'emploi dans le privé et le public : 1 million d'emplois c'est 5 milliards de cotisations pour les retraites et assurer le financement des retraites, notamment en faisant contribuer tous les revenus. Cela est possible, l'argent existe : Les sociétés non financières ont distribué 83 milliards d'euros de dividendes en 2008.

Après le 23 mars et le 20 avril...

...le 1 mai, journée internationale des travailleurs doit constituer une étape importante dans la mobilisation, permettant de faire reculer le gouvernement et imposer nos revendications.

Bulletin de syndicalisation

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

Nom – Prénom :

Adresse :

Service :

Téléphone : E-mail :

Bulletin à retourner à :

Fédération CGT de l'Équipement et de l'Environnement – Case 543 – 263 rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex